

Communiqué de Presse

Négociations dans la métallurgie allemande : IG Metall conclut un accord ambitieux dans la région de Bade-Wurtemberg

(Date : 7 février 2018)

L'accord conclu prévoit :

- une hausse de salaires de 4,3% à compter du 1^{er} avril 2018, des primes mensuelles de 100 euros de janvier à mars 2018 (70 euros pour les apprentis), et un versement équivalent à 27,5% de leurs salaires mensuels et une prime fixe de 400 euros à partir de 2019.
- le droit à une réduction du temps de travail jusqu'à 28 heures pour une durée de 24 mois.
- Des jours de congés additionnels pour s'occuper d'enfants en bas âge ou de parents âgés ainsi que pour le travail posté.

« Il est juste que les métallurgistes allemands obtiennent une part significative de la richesse qu'ils ont contribué à créer. Cela s'avéra bénéfique pour l'ensemble de l'économie puisque les hausses des salaires se traduiront en une augmentation du pouvoir d'achat. C'est également un signal pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs européens, puisqu'il est grand temps d'augmenter les salaires » a déclaré Luc Triangle, Secrétaire général d'industriAll Europe.

« Après des années de flexibilité imposée par les employeurs, cet accord rééquilibre le rapport de force en donnant aux travailleurs plus d'autodétermination dans leur temps de travail. Cet accord avant-gardiste en matière de temps de travail moderne offre plus de possibilités de convenir d'aménagements qui conviennent le mieux à la vie et à la santé des travailleurs. Avec cet accord, IG Metall montre que des syndicats puissants, au sein de systèmes de négociation collective solides, peuvent obtenir de bonnes conditions de vie et de travail pour une large majorité de travailleurs ».

Après des années d'attaques contre les systèmes de négociation collective et les syndicats, industriAll Europe presse les institutions de l'Union européenne et les gouvernements nationaux de mettre fin à leurs attaques contre les négociations collectives et de soutenir les tentatives des syndicats à rétablir les structures de négociation collective. Seuls des partenaires sociaux forts et autonomes peuvent apporter des solutions innovantes et sur mesure pour leurs secteurs et leurs entreprises.

IndustriAll Europe représente la voix de 7 millions d'hommes et de femmes travaillant à travers les chaînes d'approvisionnement des secteurs manufacturier, minier et énergétique en Europe. Notre volonté est de protéger et promouvoir les droits des travailleurs. Notre fédération européenne regroupe 181 organisations syndicales dans 38 pays européens. Notre objectif est d'être un acteur puissant dans le domaine de la politique européenne vis-à-vis des entreprises européennes, des industries européennes, des associations d'employeurs et des institutions européennes.